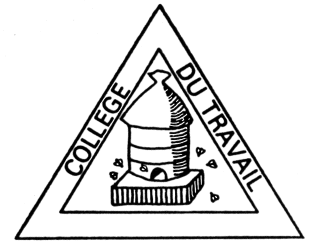


Collège du Travail

11, rue des Maraîchers
1205 Genève
Tél. 022 328 64 95
collegedutravail@bluewin.ch
www.collegedutravail.ch



*Fondation constituée en 1978 par Lucien Tronchet
pour la mise en valeur de la mémoire du monde du travail*

RAPPORT D'ACTIVITE DU COLLEGE DU TRAVAIL POUR L'ANNEE 2014

1. Conseil de fondation

En 2014, le Conseil de fondation du Collège du travail s'est réuni à trois reprises : le 12 février, le 4 juin et le 5 novembre.

2. Préparation du livre d'Alexandre Elsig

En 2014, le projet de publication du livre consacré à la Ligue d'action du bâtiment a été au cœur des activités du Collège du travail. Patrick Auderset et Charles Magnin se sont consacrés à la relecture et à la correction du manuscrit établi par Alexandre Elsig à partir du travail de master qu'il avait présenté à l'Université de Fribourg en 2009. En complément, un travail considérable a été effectué sur l'illustration afin de mettre en valeur les fonds iconographiques du Collège du travail, récemment numérisés et inventoriés, et rendre le livre plus attractif. Plusieurs demandes de fonds ont été faites en collaboration avec les Editions d'en bas, coéditrices de l'ouvrage. La Loterie romande, le Fonds de soutien à l'édition du Service des affaires culturelles du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et Canton de Genève et le Service culturel de la Ville de Genève ont généreusement accepté de contribuer au financement du livre, tout comme le syndicat Unia Région Genève qui en a préacheté une centaine d'exemplaires. Le livre pourra ainsi paraître en février 2015.

3. Site internet du Collège du travail

Lancé en 2003, le site internet du Collège du travail nécessitait d'être remis à jour afin de tenir compte des évolutions technique et graphique. Un groupe de travail composé de Charles Magnin, Christophe Guillaume et Patrick Auderset a été constitué au printemps. Il avait pour mission d'établir le cahier des charges du nouveau site, de déterminer les prestataires potentiels, puis de sélectionner l'entreprise avec laquelle travailler. Au terme de ce processus, le Collège du travail a décidé de poursuivre la collaboration avec l'entreprise qui avait déjà conçu son site précédent. L'agence Grafmiville a donc été chargée de créer un nouveau site internet séduisant, clair et abondamment illustré, qui présente le Collège du travail, ses publications et ses activités, et donne accès aux inventaires électroniques de ses fonds d'archives. La mise à jour du contenu devra pouvoir être faite directement par le Collège du travail.

La structure du nouveau site était prête en novembre et le transfert des données hébergées sur l'ancien site a pu débuter. Ce travail se terminera au début de l'année 2015 pour que le nouveau site soit en fonction lors de la soirée de lancement du livre d'Alexandre Elsig.

Signalons également qu'une première lettre d'information électronique a été envoyée au printemps 2014. Ce service sera également disponible sur le nouveau site internet.

4. Fonds d'archives

Collection d'enregistrements sonores

Le Collège du travail conserve des enregistrements sonores de témoignages d'ouvriers et d'ouvrières recueillis dans les années 1980 et 1990. Ces documents rendent compte des conditions de travail et des luttes syndicales à Genève des années 1930 aux années 1980. Le Collège du travail possède également une série d'émissions de radio sur la question du travail domestique des femmes produites entre 1986 et 1987.

Ces documents nécessitent d'être numérisés et inventoriés afin que soit garantie leur préservation à long terme. C'est également une condition impérative pour permettre leur consultation et leur utilisation dans le cadre de recherches historiques. Le Collège du travail a donc décidé d'entreprendre le traitement de cet ensemble. Pour ce faire, il a présenté une demande de financement à Memoriav, l'association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, qui a accepté de couvrir la moitié des coûts du projet. D'autres requêtes ont permis d'obtenir le soutien financier de la Fondation Ernst Göhner et du Fonds Ellen Rifkin des Archives sociales suisses. Ces dernières offriront également un soutien technique et logistique pour la conservation longue durée des supports originaux et celle des fichiers numériques de haute définition. Le financement étant assuré, la numérisation et l'inventaire pourront être effectués durant l'année 2015.

Archives relatives à la reconnaissance du travail ménager

Le Collège du travail conserve des archives qui traitent de l'action de sa section « La Ménagère, une travailleuse », puis du Syndicat des personnes actives au foyer (SPAF) entre 1983 et 2002. Ces documents informent des activités destinées à faire reconnaître la valeur économique et sociale du travail ménager. Afin d'assurer la conservation et la mise en valeur de ces archives, le Collège du travail en a initié le tri, le reconditionnement et l'inventaire. Un mandat a été confié à Alda de Giorgi, ancienne animatrice de « La Ménagère, une travailleuse », puis du SPAF. Entamé en novembre 2014 avec le soutien financier de la Fondation Emilie Gourd, ce projet se poursuivra en 2015.

Collection de brochures Lucien Tronchet

Un civiliste du Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) a établi un répertoire électronique de la moitié des 1000 brochures ayant appartenu à Lucien Tronchet.

Consultations

Parmi les personnes ayant consulté les fonds d'archives en 2014, signalons Hadrien Buclin, doctorant à l'Université de Lausanne, qui a consulté plusieurs fonds provenant de militants socialistes pour son travail de thèse consacré à la gauche suisse dans les années 1950 et 1960 ainsi qu'Alyssa Piccione, étudiante à l'Université de Lausanne, qui a effectué des recherches sur l'histoire du Parti socialiste genevois dans le cadre d'un séminaire dirigé par Jean-François Fayet.

Nous avons également accueilli plusieurs artistes intéressés par les archives : Jeanne Gilliard et Nicolas Rivet, centrés sur les objets et les images de la

contestation ; Maria Iorio et Raphaël Cuomo, à la recherche d'images et de films sur la migration italienne des années 1960, ainsi que Liu Tian de la China Academy of Art en quête de traces laissées par les mouvements sociaux.

Prêts de documents

Le Collège du travail a prêté plusieurs documents ainsi que des photographies pour l'exposition *Sous le drapeau syndical* organisée par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne et l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier (AEHMO) entre octobre 2014 et janvier 2015 à l'Espace Arlaud.

5. Echanges professionnels

Le CIRA, les Archives contestataires et le Collège du travail ont poursuivi leurs échanges à l'occasion d'une deuxième réunion de travail organisée en janvier 2014 à Lausanne. Les questions d'inventaire et de conservation étaient au centre des discussions.

Le coordinateur du Collège du travail a animé une journée de formation continue organisée par le prof. Charles Heimberg à l'Institut de formation des enseignants (IUFE) de l'Université de Genève le 14 janvier 2014. Destinée aux enseignant-e-s d'histoire ainsi qu'aux étudiant-e-s de l'IUFE, cette formation s'intitulait « Condition ouvrière et luttes sociales : comment les enseigner ? »

Charles Magnin, Alda de Giorgi et Patrick Auderset ont participé à l'assemblée annuelle du réseau mouvementouvrier.ch le 12 décembre 2014 à Lausanne. Ils y ont rencontré les représentant-e-s de plusieurs autres institutions actives dans la conservation et la valorisation d'archives ouvrières en Suisse (Archives sociales suisses, Archives Unia, Archives de l'USS, Fondazione Pellegrini-Canevascini, CIRA, Archives contestataires et AEHMO).

6. L'avenir du Collège du travail

Le groupe de réflexion « Le Collège du travail en 2020 » s'est réuni le 30 avril 2014. Il a chargé le président et le coordinateur de préparer un rapport stratégique qui définisse la mission et le projet du Collège du travail (ses buts, ses principales réalisations, ses activités actuelles et futures ainsi que ses partenaires). Ce document synthétisera les perspectives pour le Collège du travail dans les années à venir, et en particulier après 2018. Il servira également à la recherche de partenaires et de soutiens financiers.

Charles Magnin, président